PLANS DE PRÉVENTION

Oxane pousse plus loin la mensualisation des frais vétérinaires

Avec son programme Maladies chroniques, la société Oxane vétérinaire permet la mensualisation des frais prévisibles lors du dépistage d'une maladie nécessitant un suivi régulier.

Oxane vétérinaire est une entreprise qui développe des services digitaux à destination des praticiens en santé animale. Elle propose notamment deux services : les programmes Prévention et Maladies chroniques.

Un plan de prévention "intelligent" qui suggère les actes à inclure

Le programme Prévention est disponible selon deux modes : le plan type, créé en amont par le vétérinaire, et le plan personnalisé, qui se distingue de ses concurrents[1] par l'utilisation d'un logiciel « *d'intelligence médicale* ». Cet outil est interfacé avec le logiciel de gestion de la clinique (actuellement avec VetoPartner et Bourgelat, prochainement avec Vetocom, Vetup et Dr Veto). Pour chaque animal, ce logiciel suggère des actes à effectuer en fonction de la race, de l'âge, du sexe ou du lieu de résidence qu'il aura obtenu *via* la fiche du patient. Il pourra, par exemple, proposer des tests génétiques propres à la race, le vaccin leishmaniose selon la région ou des bilans sanguins si l'animal est âgé. Ce logiciel a été mis au point avec le concours de notre confrère Serge Monnier, praticien à Meximieux (Ain) et directeur scientifique d'Oxane vétérinaire. Il permet de procéder à un screening et d'obtenir une liste des principaux actes de prévention recommandés pour la santé de l'animal. Selon les souhaits du client et du praticien, ces actes peuvent être retirés du plan et d'autres rajoutés. Ce logiciel permet de proposer un devis au client pour la mensualisation de tous les actes qu'il choisit de réaliser sur son animal sur l'année. Une application smartphone est aussi disponible pour que le propriétaire puisse suivre son plan, voir les actes déjà effectués, ceux restants et recevoir des alertes pour prendre rendez-vous ou appliquer des produits, par exemple.

Un plan pour mensualiser les frais du suivi des maladies chroniques

Le programme Maladies chroniques est une déclinaison du précédent, appliquée au suivi des affections chroniques. Lors du diagnostic d'une maladie cardiaque, rénale, dermatologique, etc., tous les actes et produits à prévoir sur l'année sont proposés par le logiciel pour être mensualisés. Ces actes suggérés ont été déterminés par des spécialistes de chaque domaine. Ils sont personnalisables par le vétérinaire – qui peut, par exemple, créer son plan "Insuffisance rénale chat Dr X" –, en fonction des besoins de l'animal et du propriétaire. Ces plans permettent aussi d'inclure les médicaments et l'alimentation adaptée dans la mensualisation des frais. « *L'inclusion dans un plan et le rappel via l'application smartphone permettent une meilleure observance du suivi par les propriétaires, tandis que la mensualisation leur offre des paiements échelonnés et une tranquillité d'esprit* », souligne la société.

> **« *Les plans et le rappel via l'application smartphone permettent une meilleure observance du suivi.* »**

Une plateforme interfacée avec le logiciel de la clinique

L'accès à la plateforme qui sert à créer ses plans est facturé 49 € par mois par structure juridique. À cela, s'ajoutent des frais par plan et par mois, qui varient selon le nombre de vétérinaires de la structure ou du groupement d'intérêt économique (GIE) – plus il y a de vétérinaires, moins ces frais sont élevés. La plateforme est interfacée avec le logiciel de gestion de la clinique, ce qui lui permet de communiquer avec les catalogues et les tarifs des produits ou des actes du vétérinaire et de s'appuyer sur les données de l'animal et du propriétaire. Le vétérinaire qui souhaite élaborer un plan part de son logiciel, arrive sur le site d'Oxane et revient dans son logiciel pour la facturation, le tout sans manipulation supplémentaire. Concernant la protection des données, conformément à la réglementation, Oxane s'engage à utiliser les données du logiciel de gestion uniquement pour aider le praticien dans la constitution des plans. De plus, les propriétaires doivent valider préalablement les moyens de communication qui seront utilisés pour les informer des différentes étapes de leur programme. ●

CHARLOTTE DEVAUX



© VCHAL - ISTOCK

Outre des plans de prévention, Oxane vétérinaire propose la mensualisation des frais inhérents à une maladie chronique (cardiaque, rénale, dermatologique, etc.).

[1] *Voir La Semaine Vétérinaire n° 1711 du 17/3/2017, pages 22 et 23.*